



SESSION BAFA FORMATION GENERALE

*Formation BAFA organisée par l'Aroéven PACA,
en partenariat avec l'association La Boussole sur le département des Hautes Alpes.*

Pour vous inscrire, il faut nous retourner :

- Le bulletin d'inscription signé, avec une photo d'identité récente
- Une copie de la carte d'identité (recto/verso)
- 1 enveloppe timbrée
- Le paiement du stage (vous pouvez effectuer plusieurs chèques à remettre à l'inscription)

Les tarifs du stage en pension complète :

- 360 euros**
- Le ou les chèques sont à émettre à l'ordre de « Aroéven PACA ».

INFORMATIONS CONCERNANT LA FORMATION

Formation de 8 jours. Horaires : de 9h à 17h30.

L'une des soirées de formation se prolongera jusqu'à 21h30 pour la veillée.

Pause déjeuner sur place : prévoir d'amener chaque jour son repas. **Attention ! Aucune sortie ne sera autorisée.**

Conditions d'inscription

L'inscription est définitive quand le dossier est complet et le stage intégralement payé.

L'Aroéven se réserve le droit de ne pas convoquer les participants qui n'auront pas réglé intégralement leur formation avant le début du stage.

Convocation

La convocation au stage qui contient tous les renseignements pratiques sur le déroulement de la formation est adressée par l'Aroéven huit jours avant la date d'ouverture de la session aux candidats qui ont réglé intégralement leur inscription. Au préalable, nous invitons les stagiaires à prendre connaissance de notre projet éducatif sur notre site Internet : <http://www.bafabafd.aroeven.fr/projet-educatif-formation-bafa-bafd> .

Désistement-Annulation

En cas de désistement ou d'annulation, l'Aroéven retient 50€ au titre des frais de dossiers.

Si le désistement intervient moins de 15 jours avant le début de la session, il sera retenu 80€. Aucun remboursement ne sera versé pour toute annulation après le début du stage. Les demandes de report se traitent au cas par cas avec l'Aroéven PACA.

En cas d'annulation de session par l'Aroéven, les stagiaires sont immédiatement informés, des reports peuvent être proposés ou les sommes versées sont remboursées.

Absence

Les stages se déroulent en continu de date à date, samedi, dimanche et jours fériés compris. Aucune autorisation d'absence ne peut être accordée et toute absence entraîne la non-validation du stage.

Aroéven PACA - 106-108 avenue de Saint Antoine - 13015 Marseille
Contact BAFA : Anne-Céline PY au 09.82.36.52.92 / 07.68.82.33.87 - ac.py@aroeven.fr
Facebook/Messenger : Anne-Céline Aroéven

En partenariat avec :
Association La Boussole
www.laboussole05.com
05200 EMBRUN